

# RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA NEUVIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UICN

Lucerne, Suisse, 2 juillet 1966

## 7. Déserts du Moyen-Orient

**Reconnaissant** la grande valeur pour la science, la conservation et le tourisme des déserts et semi-déserts du Moyen-Orient, ainsi que la vulnérabilité de ces zones à la technologie, aux transports et à l'aménagement modernes

la **9e Assemblée générale de l'UICN** réunie à Lucerne en juin 1966

**note avec satisfaction** l'intérêt manifeste pour la conservation par les Gouvernements en cause

**leur demande** d'amener aussi promptement que possible au stade d'un fonctionnement effectif des parcs nationaux étendus et des aires naturelles protégées équivalentes dans leurs déserts et semi-déserts, comme dans la région exceptionnelle de la Rift Valley entre le Golfe d'Aqaba et les montagnes du Liban et

**salue** tout autre effort, par exemple de la part du Programme biologique international, pour aider à promouvoir un progrès dans ce domaine.